



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E98174

VALABLE JUSQU'AU 02/09/2026

ÉDITÉ LE 12/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/03/2011

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 18/07/2024

Capital : 5 000

Raison sociale : DECLIC HABITAT

5 IMPASSE DU NOROIT
14790 VERNON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CAEN 2011B00312

Téléphone : 02 31 28 06 67

Fax :

Portable : 06 28 72 10 47

Siret : 531 098 648 00045

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 15.4325.0

Site Internet : <http://www.declic-habitat-isolation.fr/>

E-mail : declichabitat@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

APRIL 607410390014

ANGER JÉRÔME GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

APRIL 607410390014

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Effectif moyen : 13 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	03/09/2022
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	15/02/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	03/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	15/02/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1